

UPOV

TG/51/7(proj.3)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2010-11-16

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

GROSEILLIER À MAQUEREAU *

Code UPOV : RIBES_UVA

Ribes uva-crispa L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert de l'Allemagne

pour examen par le

Comité de rédaction élargi

à sa réunion qui se tiendra à Genève (Suisse) le 6 janvier 2011

Autres noms communs : *

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Ribes uva-crispa</i> L.	Gooseberry	Groseillier à maquereau	Stachelbeere	Agrazón; Grosellero Silvestre; Uve crespá

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	6
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	7
6.5 Légende.....	8
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	20
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	20
8.2 Explications portant sur certains caractères	20
8.3 Synonymes des variétés indiquées à titre d'exemples.....	28
9. BIBLIOGRAPHIE.....	29
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	30

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Ribes uva-crispa* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de pieds racinés.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 pieds racinés.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants. Il est notamment essentiel que les plantes produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.

3.1.2 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec le débourrement (floraison ou croissance végétative), se poursuit par la floraison et la récolte des fruits et s'achève à la fin de la période de dormance suivante par la formation des boutons de la nouvelle saison.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations aux fins de la distinction doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 5 plantes sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Fruit : taille (caractère 25)
- (b) Fruit : forme (caractère 27)
- (c) Fruit : couleur (caractère 28)
- (d) Époque du début de maturité des fruits (caractère 37)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et

être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

- (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6 (section 6.1.2)
- (QL) Caractère qualitatif – voir le chapitre 6 (section 6.3)
- (QN) Caractère quantitatif – voir le chapitre 6 (section 6.3)
- (PQ) Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6 (section 6.3)

- MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

- (a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

- (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	VG Plant: vigor	Plante : vigueur	Pflanze: Wuchsstärke	Planta: vigor		
QN (a)	very weak	très faible	sehr gering	muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Catherina	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Hönings Früheste, Korsun	5
	strong	forte	stark	fuerte	Mucurines, Whinham's Industry	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Invicta, Rochusbeere	9
2. (*)	VG Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN (a)	very short	très basse	sehr kurz	muy baja		1
	short	basse	kurz	baja	Catherina	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	tall	haute	hoch	alta	Rochusbeere, Rokula	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Reflamba	9
3. (*) (+)	VG One-year-old shoot: attitude	Rameau d'un an : port	Einjähriger Trieb: Stellung	Sarmiento de un año: porte		
QN (a)	erect	dressé	aufgerichtet	erecto	Gelbe Triumph, Relina, Resistenta	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufgerichtet	semierecto	Invicta	3
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Korsun, Rolonda	5
4. (*)	VG Shoot: thorns	Rameau : épines	Trieb: Dornen	Sarmiento: espinas		
QL (b)	absent	absentes	fehlend	ausentes	Captivator, Spinefree	1
	present	présentes	vorhanden	presentes	Reflamba	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (*) (+)	VG	Shoot: number of thorns	Rameau : nombre d'épines	Trieb: Anzahl der Dornen	Sarmiento: número de espinas	
QN	(b)	none or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	Captivator, Rokula 1
		few	petit	gering	bajo	Gelbe Triumph, Rolonda 3
		medium	moyen	mittel	medio	Hinnonmäen Punainen, Hönings Früheste 5
		many	grand	groß	alto	Whinham's Industry 7
6. (*) (+)	VG	Shoot: number of single thorns	Rameau : nombre d'épines simples	Trieb: Anzahl einzelner Dornen	Sarmiento: número de espinas individuales	
QN	(b)	none or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	Captivator, Redeva, Whitesmith 1
		few	petit	gering	bajo	Rokula, Whinham's Industry 3
		medium	moyen	mittel	medio	Invicta, Rolonda 5
		many	grand	groß	alto	Hinnonmäen Keltainen, Remarka 7
		very many	très grand	sehr groß	muy alto	Rzeszowski 9
7. (*) (+)	VG	Shoot: number of double thorns	Rameau : nombre d'épines doubles	Trieb: Anzahl doppelter Dornen	Sarmiento: número de espinas dobles	
QN	(b)	none or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	Remarka, Rokula 1
		few	petit	gering	bajo	Invicta 3
		medium	moyen	mittel	medio	Whinham's Industry 5
		many	grand	groß	alto	Reverta, Riversa 7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
8.	VG	Shoot: number of triple thorns	Rameau : nombre d'épines triples	Trieb: Anzahl dreifacher Dornen	Sarmiento: número de espinas triples	
QN	(b)	none or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	1
		few	petit	gering	bajo	Hinnonmäen Keltainen, Invicta, Korsun, Rokula
		medium	moyen	mittel	medio	Riversa, Whinham's Industry
		many	grand	groß	alto	Reverta, Whitesmith
		very many	très grand	sehr groß	muy alto	Starkls Mehлтаufreie
9.	VG	Shoot: number of prickles on upper third	Rameau : nombre d'aiguillons sur le tiers supérieur	Trieb: Anzahl der Stacheln am oberen Drittel	Sarmiento: número de agujones en el tercio superior	
QN	(b)	none or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	May Duke
		few	petit	gering	bajo	Rote Orléans
		medium	moyen	mittel	medio	Werdersche Frühe Mark
		many	grand	groß	alto	Hönings Früheste
10.	VG	Bud: position in relation to shoot	Bourgeon : position par rapport au rameau	Knospe: Stellung im Verhältnis zum Trieb	Yema: posición en relación con el sarmiento	
QN	(b)	adpressed or slightly held out	appliqué ou légèrement décollé	anliegend oder leicht abstehend	alineada o ligeramente divergente	Whinham's Industry
		moderately held out	modérément décollé	mäßig abstehend	moderadamente divergente	Whitesmith
		strongly held out	fortement décollé	stark abstehend	fuertemente divergente	Weißer Volltragende
11.	VG	Bud: size	Bourgeon : taille	Knospe: Größe	Yema: tamaño	
QN	(b)	small	petite	klein	pequeña	1
		medium	moyenne	mittel	media	2
		large	grande	groß	grande	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
12.	VG	Bud: shape of apex	Bourgeon : forme du sommet	Knospe: Form der Spitze	Yema: forma del ápice		
(*)							
(+)							
PQ	(b)	narrow acute	aiguë étroite	schmal spitz	aguda estrecha	1	
		broad acute	aiguë large	breit spitz	aguda ancha	2	
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	3	
13.	VG	Young shoot: anthocyanin coloration	Jeune rameau : pigmentation anthocyanique	Junger Trieb: Anthocyanfärbung	Sarmiento joven: pigmentación antocíánica		
(*)							
(+)							
QN	(c)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Goliath, Hinnonmäen Keltainen, Rolonda	1
		weak	faible	gering	débil	Invicta, Whinham's Industry	2
		medium	moyenne	mittel	media	Risulfa, Riversa, Rokula	3
		strong	forte	stark	fuerte	Siloba	4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		5
14.	VG	Young leaf: intensity of green color	Jeune feuille : intensité de la couleur verte	Junges Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja joven: intensidad del color verde		
(*)							
QN	(d)	very light	très faible	sehr hell	muy clara	Hinnonmäen Keltainen, Summersgold	1
		light	faible	hell	clara	May Duke, Whitesmith	2
		medium	moyenne	mittel	media	Rote Frankfurter, Whinham's Industry	3
		dark	foncée	dunkel	oscura	Mucurines, Resistenta	4
		very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura	Reverta, Riversa	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. (*)	VG	Young leaf: anthocyanin coloration	Jeune feuille : pigmentation anthocyanique	Junges Blatt: Anthocyanfärbung	Hoja joven: pigmentación antocianica	
QN	(d)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Goliath, Nieslukovskij 1
		weak	faible	gering	débil	Gelbe Triumph 2
		medium	moyenne	mittel	media	Whitesmith 3
		strong	forte	stark	fuerte	Mucurines, Risulfa 4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	5
16. (*)	VG/ MG	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud	
QN	(e)	short	courte	kurz	corta	Korsun 3
		medium	moyenne	mittel	media	Invicta 5
		long	longue	lang	larga	7
17. (*)	VG/ MG	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura	
QN	(e)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Hinnonmäen Punainen, Remarka 3
		medium	moyenne	mittel	media	Korsun 5
		broad	large	breit	ancha	Whinham's Industry 7
18. (*)	VG/ MG	Leaf: ratio length/width	Feuille : rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura	
QN	(e)	moderately compressed	modérément comprimée	mäßig zusammengedrückt	moderadamente comprimida	3
		medium	moyenne	mittel	media	5
		moderately elongated	modérément allongée	mäßig langgezogen	moderadamente alargada	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
19.	VG	Leaf: angle of base of blade with petiole	Feuille : angle de la base du limbe avec le pétiole	Blatt: Winkel der Basis der Blattspreite zum Blattstiel	Hoja: ángulo de la base del limbo con el pecíolo		
(*) (+)							
QN	(e)	very acute	très aigu	sehr spitz	muy agudo	Risulfa, Riversa, Rokula	1
		moderately acute	modérément aigu	mäßig spitz	moderadamente agudo	Achilles, California, Hinnonmäen Keltainen	2
		right angle	angle droit	rechtwinklig	ángulo recto	Pax, Retina, Rote Orléans	3
		moderately obtuse	modérément obtus	mäßig stumpf	moderadamente obtuso	Korsun, Lauffener Gelbe	4
		very obtuse	très obtus	sehr stumpf	muy obtuso		5
20.	VG	Leaf: glossiness of upper side	Feuille : brillance de la face supérieure	Blatt: Glanz der Oberseite	Hoja: brillo del haz		
QN	(e)	weak	faible	gering	débil	Korsun, Maurers Sämling, Redeva, Rolonda	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Hinnonmäen Punainen, Rote Orléans	3
		strong	forte	stark	fuerte	Crown Bob, Whinham's Industry, Whitesmith,	5
21.	MG	Inflorescence: number of flowers	Inflorescence : nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl der Blüten	Inflorescencia: número de flores		
(*)							
QL	(f)	one	une	eine	una	Hönings Früheste	1
		two	deux	zwei	dos	Hinnonmäen Keltainen, Rokula	2
		three	trois	drei	tres		3
		more than three	plus de trois	mehr als drei	más de tres		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22.	VG	Flower: anthocyanin coloration of sepal	Fleur : pigmentation anthocyanique du sépale	Blüte: Anthocyanfärbung des Kelchblatts	Flor: pigmentación antocianica del sépalo	
QN	(f)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Reliza, Spinefree 1
		weak	faible	gering	débil	Crown Bob, Hinnonmäen Keltainen, Redeva 2
		medium	moyenne	mittel	media	Rokula, Whinham's Industry 3
		strong	forte	stark	fuerte	Invicta, Reverta 4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	5
23.	VG	Flower: anthocyanin coloration of ovary	Fleur : pigmentation anthocyanique de l'ovaire	Blüte: Anthocyanfärbung des Fruchtknotens	Flor: pigmentación antocianica del ovario	
QN	(f)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Reliza, Rote Frankfurter 1
		weak	faible	gering	débil	Grüne Kugel, Rolonda, Whinham's Industry 2
		medium	moyenne	mittel	media	Gelbe Triumph, Invicta 3
		strong	forte	stark	fuerte	Reverta, Riversa 4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	5
24.	VG	Flower: pubescence of ovary	Fleur : pilosité de l'ovaire	Blüte: Behaarung des Fruchtknotens	Flor: pubescencia del ovario	
QN	(f)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Remarka, Rochusbeere 1
		weak	faible	gering	débil	Mukurines, Oakmere, Rexrot 2
		medium	moyenne	mittel	media	Dams Mistake, Rafzuera 3
		strong	forte	stark	fuerte	Invicta, Reflamba, Starkls Mehлтаufreie 4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (*)	VG	Fruit: size	Fruit : taille	Frucht: Größe	Fruto: tamaño	
QN	(g)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Amerikanische Gebirgstachelbeere 1
		small	petit	klein	pequeño	Early Green Haire 3
		medium	moyen	mittel	medio	Gelbe Triumph 5
		large	grand	groß	grande	Grüne Kugel, Reflamba 7
		very large	très grand	sehr groß	muy grande	Catherina 9
26. (*)	VG/ MG	Fruit: ratio length/ width	Fruit : rapport longueur/largeur	Frucht: Verhältnis Länge/Breite	Fruto: relación longitud/ anchura	
QN	(g)	strongly compressed	fortement comprimé	stark zusammengedrückt	fuertemente comprimido	Golda, May Duke 1
		moderately compressed	modérément comprimé	mäßig zusammengedrückt	moderadamente comprimido	Early Green, Peggy, Rolonda 3
		medium	moyen	mittel	medio	Rote Orléans 5
		moderately elongated	modérément allongé	mäßig langgezogen	moderadamente alargado	Grüne Flaschenbeere, Reflamba 7
27. (* (+)	VG	Fruit: shape	Fruit : forme	Frucht: Form	Fruto: forma	
PQ	(g)	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Bila, Rexrot 1
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Achilles, Weiße Volltragende 2
		obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Grüne Flaschenbeere, Peggy 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. (*) (+)	VG Fruit: color	Fruit : couleur	Frucht: Farbe	Fruto: color		
PQ	(g) whitish green	blanc-vert	weißlich grün	verde blanquecino	Weißer Kristall	1
	green	vert	grün	verde	Grüne Kugel	2
	yellow green	jaune-vert	gelbgrün	verde amarillento	Gelbe Triumph, Invicta	3
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Golda, Golden Lion, Rixanta	4
	medium red	rouge moyen	mittelrot	rojo medio	Korsun, Rokula, Rolonda	5
	dark red	rouge foncé	dunkelrot	rojo oscuro	Achilles, Cernomore, May Duke, Remarka, Rubikon	6
29. (*) (+)	VG Fruit: bloom	Fruit : pruine	Frucht: Bereifung	Fruto: pruina		
QN	(g) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Lady Delamere, May Duke	1
	weak	faible	gering	débil	Pax, Rokula, Whitesmith	2
	medium	moyenne	mittel	media	Whinham's Industry	3
	strong	forte	stark	fuerte	Resistentia	4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Robustenta, Rochusbeere,	5
30. (*)	VG Fruit: hairiness	Fruit : pilosité	Frucht: Behaarung	Fruto: vellosidad		
QN	(g) absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Golda, May Duke, Mucurines, Reflamba, Remarka, Riversa	1
	weak	faible	gering	débil	Achilles, Rolonda	2
	medium	moyenne	mittel	media	Pax, Whinham's Industry	3
	strong	forte	stark	fuerte	Hönings Früheste	4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
31.	VG	Fruit: veining	Fruit : veinure	Frucht: Äderung	Fruto: venación		
(+)							
QN	(g)	weak	faible	gering	débil	Korsun, Mauks Frühe Rote	1
		medium	moyenne	mittel	media	Gelbe Triumph, Mucurines	3
		strong	forte	stark	fuerte	Rote Preis	5
32.	VG	Fruit: strength of skin	Fruit : résistance de l'épiderme	Frucht: Festigkeit der Schale	Fruto: firmeza de la piel		
(+)							
QN	(g)	weak	faible	gering	débil	Mauks Frühe Rote, Whinham's Industry	1
		medium	moyenne	mittel	media	Achilles, Gelbe Triumph, Rokula	3
		strong	forte	stark	fuerte	Mucurines, Rote Orléans	5
33.	VG	Fruit: elongation of base	Fruit : élongation de la base	Frucht: Verlängerung der Basis	Fruto: alargamiento de la base		
(*) (+)							
QN	(g)	short	petite	kurz	corta	Hinnonmäen Keltainen, May Duke	1
		medium	moyenne	mittel	media	Pax	3
		long	longue	lang	larga	Weißer Kristall	5
34.	VG/ MG	Fruit: length of peduncle	Fruit : longueur du pédoncule	Frucht: Länge des Stiels	Fruto: longitud del pedúnculo		
(*) (+)							
QN	(g)	short	court	kurz	corto	May Duke	1
		medium	moyen	mittel	medio	Hinnonmäen Punainen, Rexrot, Rote Orléans	3
		long	long	lang	largo	Hinnonmäen Keltainen, Maurers Sämling, Redeva	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	MG	Time of bud burst	Époque de débourrement	Zeitpunkt des Knospenaufbruchs	Época de desborre	
(*)						
(+)						
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Bila, Rokula	1
	early	précoce	früh	temprana	Invicta, Rote Frankfurter	3
	medium	moyenne	mittel	media	Früheste von Neuwied, Mucurines	5
	late	tardive	spät	tardía	Grüner Edelstein, Korsun	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Green Gem, Hinnonmäen Keltainen, Reliza	9
36.	MG	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de inicio de la floración	
(*)						
(+)						
QN	early	précoce	früh	temprana	May Duke, Whitesmith	3
	medium	moyenne	mittel	media	Invicta, Whinham's Industry	5
	late	tardive	spät	tardía	Hinnonmäen Keltainen, Rote Orléans	7
37.	MG	Time of beginning of fruit ripening	Époque du début de maturité des fruits	Zeitpunkt des Beginns der Fruchtreife	Época de inicio de la maduración del fruto	
(*)						
(+)						
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Remarka, Risulfa	1
	early	précoce	früh	temprana	Hinnonmäen Punainen, May Duke, Reverta	3
	medium	moyenne	mittel	media	Whinham's Industry	5
	late	tardive	spät	tardía	Achilles, Hinnonmäen Keltainen	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Green Gem, Reliza	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées pendant la période de dormance avant l'élagage.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur les rameaux d'un an pendant la période de dormance avant l'élagage.
- (c) Les observations doivent être effectuées après le début de la croissance sur les rameaux d'environ 10 cm de longueur.
- (d) Les observations doivent être effectuées après le début de la croissance lorsque les folioles ont une largeur d'environ 2 cm et les rameaux une longueur de 3 à 5 cm.
- (e) Les observations doivent être effectuées à l'époque de maturité du fruit, lorsque les fruits atteignent leur pleine coloration, sur le tiers supérieur des rameaux typiques.
- (f) Les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.
- (g) Les observations doivent être effectuées lorsque le fruit est physiologiquement mûr.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être jugée d'après l'abondance générale de la croissance végétative.

Ad. 3 : Rameau d'un an : port



1
dressé

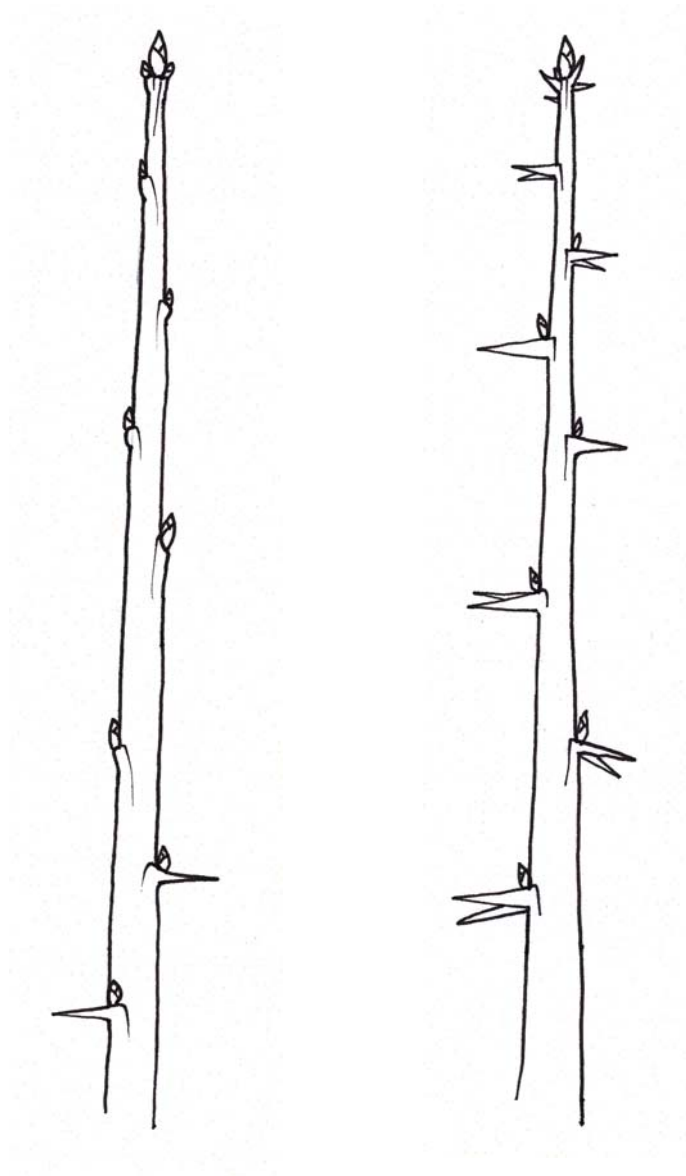


3
demi-dressé



5
horizontal

Ad. 5 : Rameau : nombre d'épines



petit

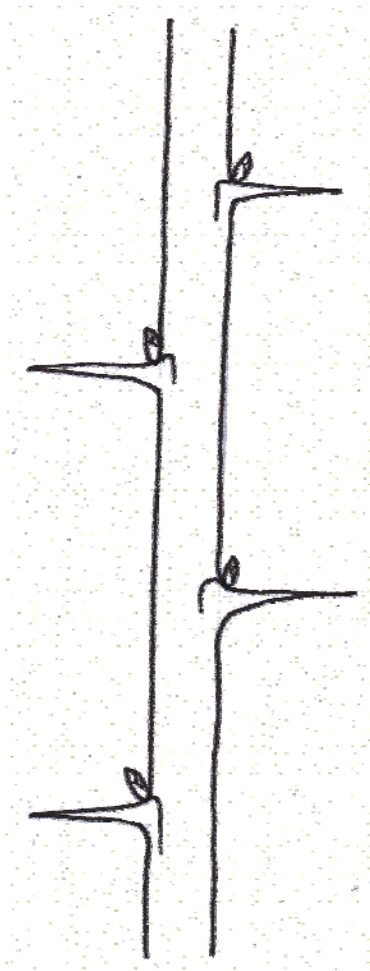
grand

Le nombre d'épines doit être observé comme le nombre de points d'attache sur le tiers supérieur du rameau.

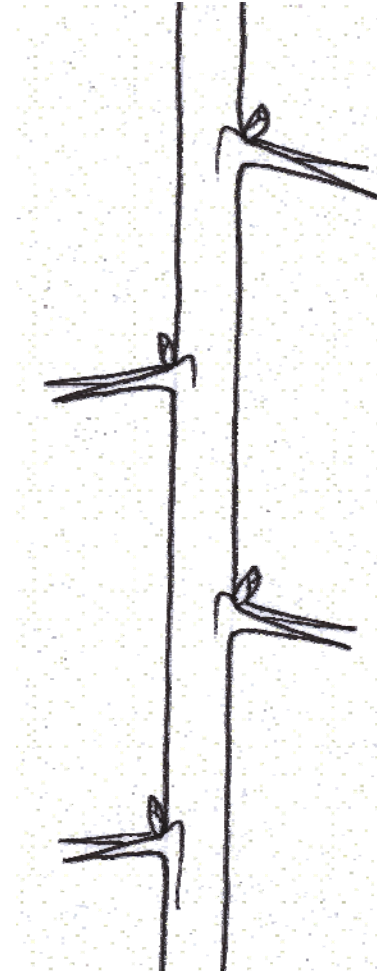
Ad. 6 : Rameau : nombre d'épines simples

Ad. 7 : Rameau : nombre d'épines doubles

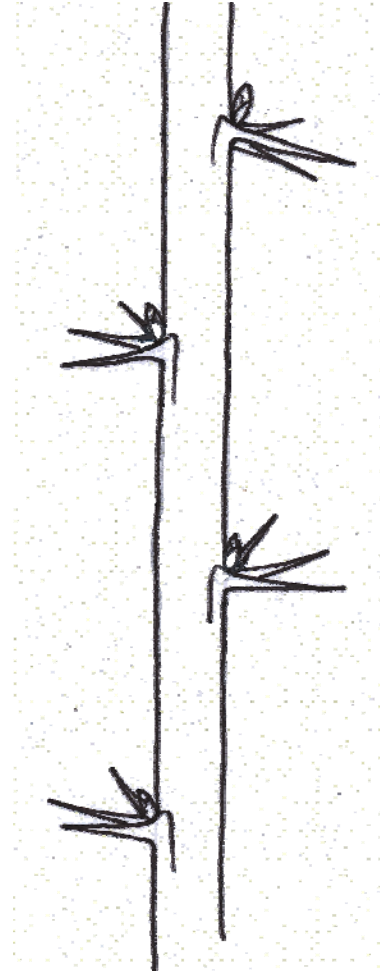
Ad. 8 : Rameau : nombre d'épines triples



épines simples

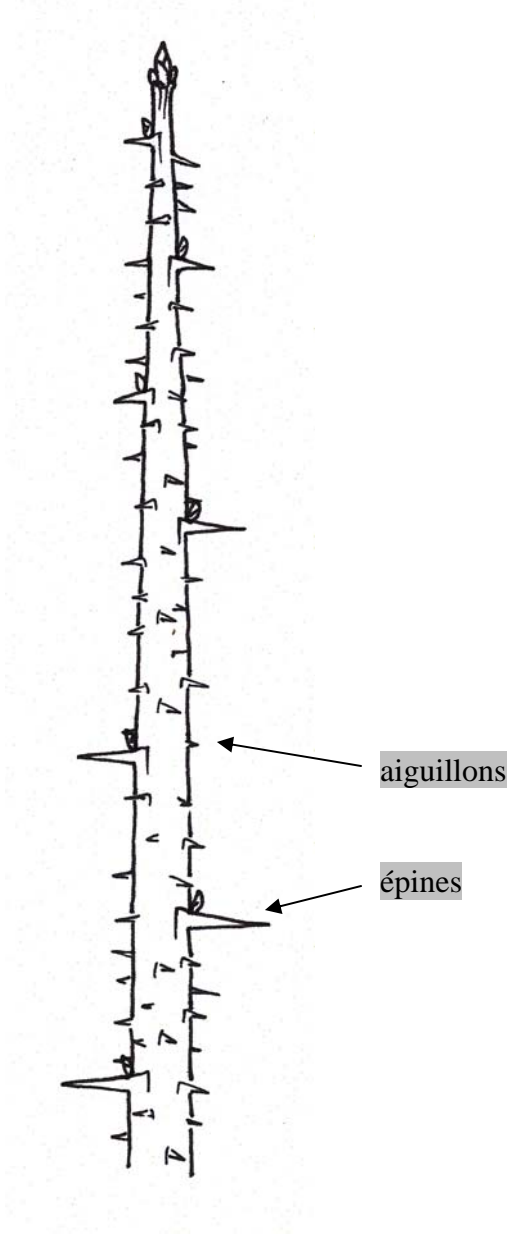


épines doubles

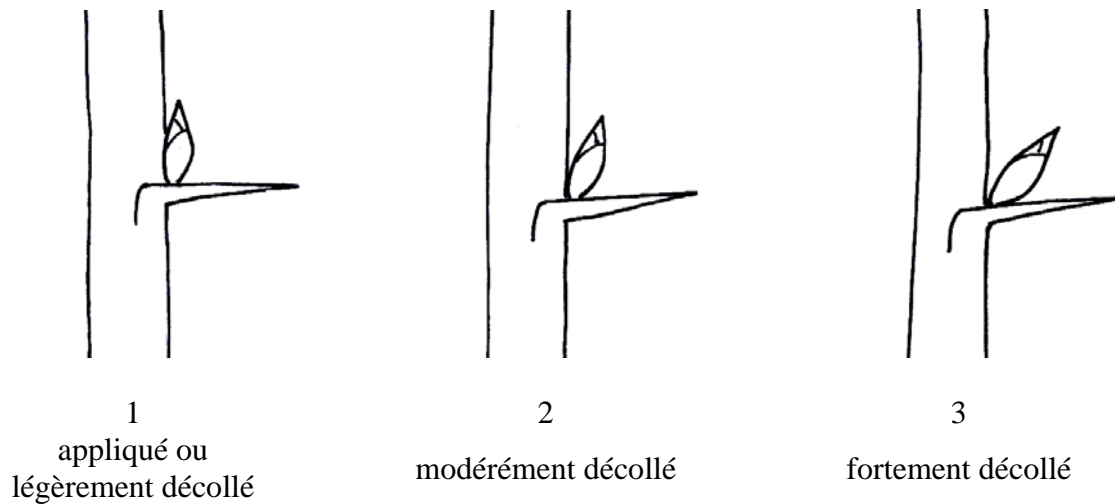


épines triples

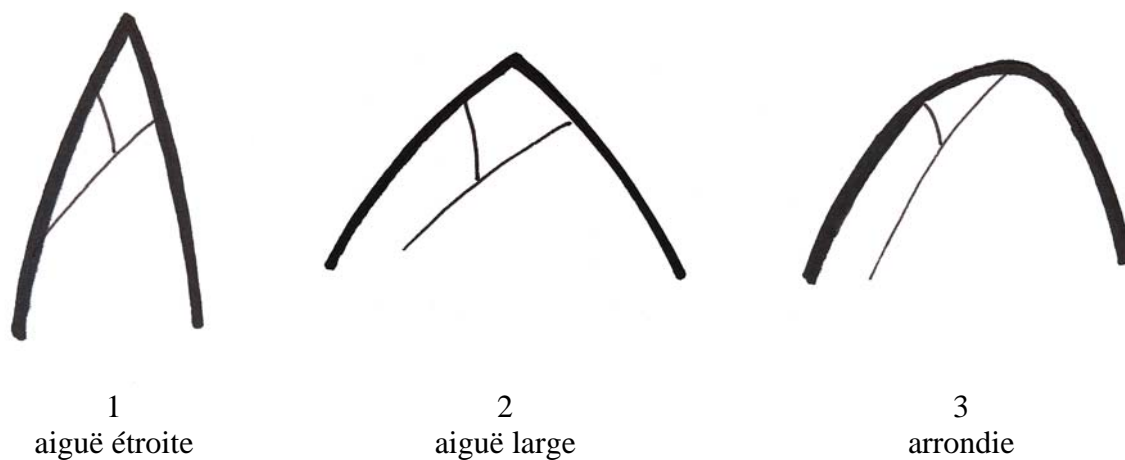
Ad. 9 : Rameau : nombre d'aiguillons sur le tiers supérieur



Ad. 10 : Bourgeon : position par rapport au rameau



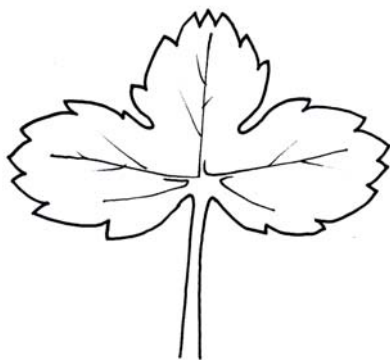
Ad. 12 : Bourgeon : forme du sommet



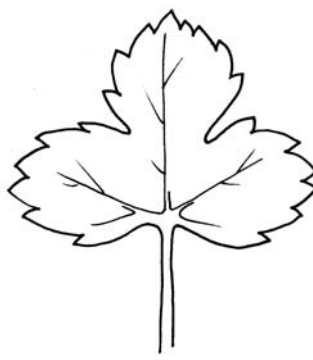
Ad. 13 : Jeune rameau : pigmentation anthocyanique

La pigmentation anthocyanique doit être observée sur la feuille et le rameau pendant la croissance rapide.

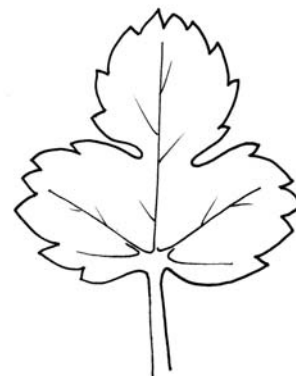
Ad. 18 : Feuille : rapport longueur/largeur



3
modérément comprimée

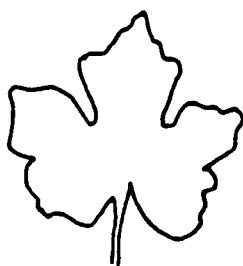


5
moyenne



7
modérément allongée

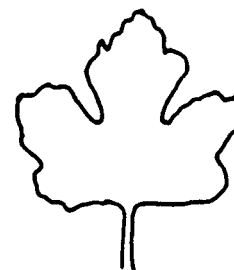
Ad. 19 : Feuille : angle de la base du limbe avec le pétiole



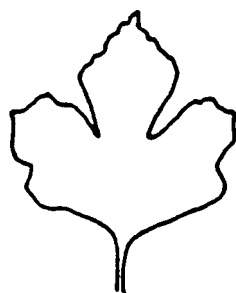
1
très aigu



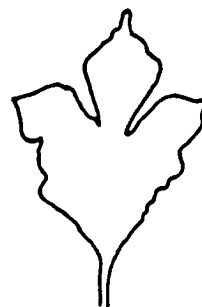
2
modérément aigu



3
angle droit

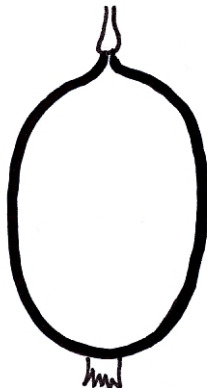
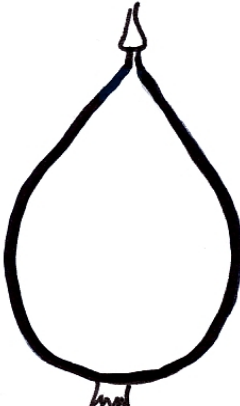
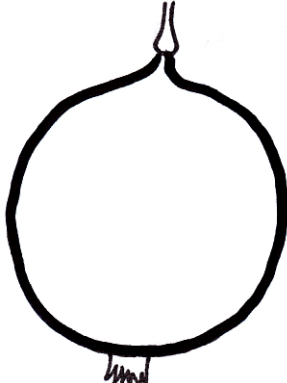


4
modérément obtus



5
très obtus

Ad. 27 : Fruit : forme

		partie la plus large	
		au milieu	au-dessus du milieu
rapport longueur/largeur	étroit (allongé)	 2 elliptique	
	large (comprimé)	 1 circulaire	 3 obovale

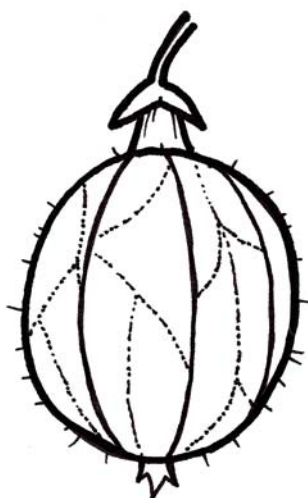
Ad. 28 : Fruit : couleur

La couleur du fruit doit être observée après le retrait de la pruine.

Ad. 29 : Fruit : pruine

La pruine du fruit est le film brillant sur l'épiderme du fruit, qui fait partie du cuticule. Elle est également connue sous le nom de "glaucescence" et peut-être retirée par friction.

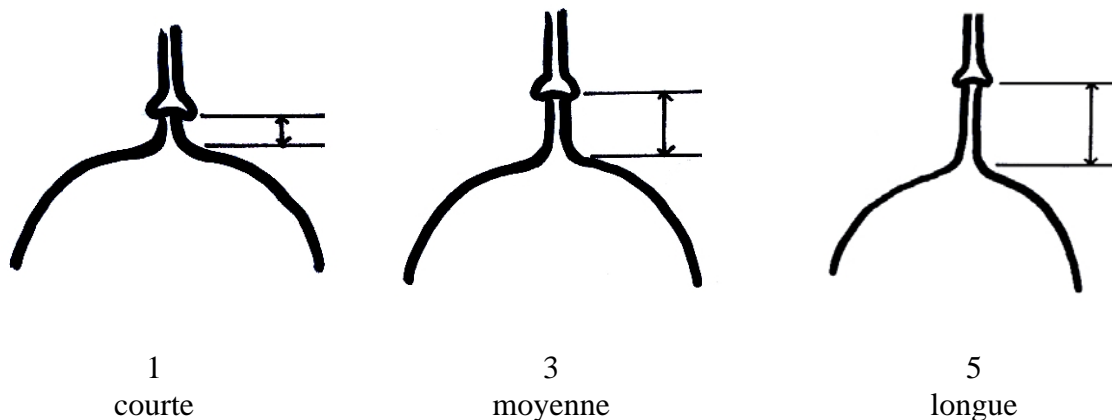
Ad. 31 : Fruit : veinure



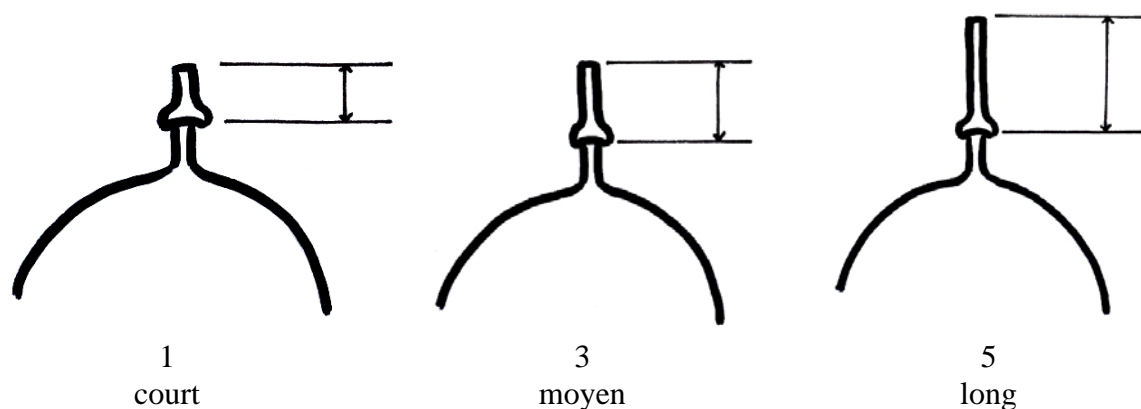
Ad. 32 : Fruit : résistance de l'épiderme

La résistance de l'épiderme doit de préférence être observée à l'aide d'un pénétromètre.

Ad. 33 : Fruit : élongation de la base



Ad. 34 : Fruit : longueur du pédoncule



Ad. 35 : Époque de débourrement

L'époque de débourrement est l'époque à laquelle les premières feuilles vertes sont visibles sur 10% des bourgeons.

Ad. 36 : Époque du début de floraison

L'époque du début de la floraison est l'époque à laquelle 10% des fleurs sont complètement ouvertes.

Ad. 37 : Époque du début de maturité des fruits

L'époque de maturité des fruits est l'époque à laquelle 10% des fruits ont atteint leur pleine coloration.

8.3 *Synonymes des variétés indiquées à titre d'exemples*

Variétés indiquées à titre d'exemples	Synonyme (s)
Early Green Haire	Early Green, Grüne Deutsche
Grüne Flaschenbeere	Green Willow
Hankkijas Delikatess	Hinonmäki Grön, Hinonmäki grün
Hinonmäen Keltainen	Hinonmäki gelb, Hinonmäki Gul
Hinonmäen Punainen	Hinonmäki rot, Hinonmäki Röd, Lepaan Punainen
Whitesmith	Weißer Triumph
Winham's Industry	Rote Triumph

9. Bibliographie

AVD för Fruktoch Bärödling : Internordic Index of Ribes and Rubus Cultivars. Alnarp, SE

Sorge, P., 1984 : Beerenobstsorten. Verlag J. Neumann-Neudamm. Melsungen, DE, 259 pp.

Hoffman, M.H.A., 2005 : List of names of woody plants. Praktijkonderzoek Plant & Omgeving BV. Boskoop, NL, 871 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Ribes uva-crispa L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Groseillier à maquereau"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
 (indiquer les variétés parentales)

(.....)	x	(.....)
parent femelle		parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
 (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....)	x	(.....)
parent femelle		parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
 (indiquer la variété parentale)

--

- 4.1.3 Découverte et développement []
 (indiquer le lieu et la date de la découverte,
 ainsi que la méthode de développement)

--

- 4.1.4 Autre []
 (veuillez préciser)

--

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Multiplication végétative</p> <p>a) boutures <input type="checkbox"/></p> <p>b) multiplication <i>in vitro</i> <input type="checkbox"/></p> <p>c) autre (préciser) <input type="checkbox"/></p> <div data-bbox="300 696 1390 808" style="border: 1px solid black; height: 50px; margin: 10px 0;"></div> <p>4.2.2 Autre <input type="checkbox"/></p> <p>(veuillez préciser)</p> <div data-bbox="300 994 1390 1106" style="border: 1px solid black; height: 50px; margin: 10px 0;"></div>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples	Note
5.1 Fruit : taille (25)		
très petit	Amerikanische Gebirgstachelbeere	1[]
très petit à petit		2[]
petit	Early Green Haire	3[]
petit à moyen		4[]
moyen	Gelbe Triumph	5[]
moyen à grand		6[]
grand	Grüne Kugel, Reflamba	7[]
grand à très grand		8[]
très grand	Catherina	9[]
5.2 Fruit : forme (27)		
circulaire	Bila, Rexrot	1[]
elliptique	Achilles, Weiße Volltragende	2[]
obovale	Grüne Flaschenbeere, Peggy	3[]
5.4 Fruit : couleur (28)		
blanc-vert	Weiße Kristall	1[]
vert	Grüne Kugel	2[]
jaune-vert	Gelbe Triumph, Invicta	3[]
jaune	Golda, Golden Lion, Rixanta	4[]
rouge moyen	Korsun, Rokula, Rolonda	5[]
rouge foncé	Achilles, Cernomore, May Duke, Remarka, Rubikon	6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères		Exemples	Note
5.5	Époque du début de maturité des fruits		
(37)			
	très précoce	Remarka, Risulfa	1[]
	très précoce à précoce		2[]
	précoce	Hinnonmäen Punainen, May Duke, Reverta	3[]
	précoce à moyenne		4[]
	moyenne	Whinham's Industry	5[]
	moyenne à tardive		6[]
	tardive	Achilles, Hinnonmäen Keltainen	7[]
	tardive à très tardive		8[]
	très tardive	Green Gem, Reliza	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fruit : couleur</i>	<i>jaune</i>	<i>vert</i>
<p>Observations :</p>			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants:

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Demandeur

Signature

Date